



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 20 mars 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 16 mars 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme MEFTAH, Mme LAMY, M. GIRAULT, M. GUENOT, Mme DIMPRES, M. TAUPENOT, Mme LEBON, M. JEANNOT, M. DAPOIGNY, Mme DABET, M. BARIEZ, M. DAMAR, M. GUIHO, M. GELOT, Mme CROUIN, M. MECHIN et Mme MAILLARD.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme COTTON avait donné procuration à Mme MAILLARD.

Secrétaire de séance : M. DAMAR Abdoulaye

D 2026-025 : ELECTION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Vu l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que le Conseil d'administration du CCAS est présidé par le Maire,

Considérant que le nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS était précédemment fixé à 5,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- FIXE à 5 le nombre de membres élus du Conseil Municipal,
- ELIT : Hervé RIVIERE, Sophie MEFTAH, Claudine LEBON, Corentin GELOT, Stéphanie COTTON en qualité de membres au Conseil d'Administration du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

